

## LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

### L'ENQUÊTE SUR LES QUASI-ABORDAGES

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports; j'espère que le gouvernement sera plus prompt à agir en matière de sécurité aérienne qu'en matière d'économie.

Le ministre est certainement au courant des deux cas qui se sont produits sur la côte ouest, l'un à Vancouver où un DC-8 et un DC-737 ont effectué un quasi-abordage, l'autre à Victoria où un 737 et un avion Beechcraft ont failli entrer en collision. Le ministre peut-il expliquer si son ministère enquête sur ces événements et peut-il décrire les répercussions du programme de restrictions gouvernementales sur l'ensemble de la sécurité aérienne dans cette région?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Je sais très bien que la façon dont les enquêtes sont menées après un accident ou un quasi-abordage est discutée. Mais c'est là un des points importants de l'enquête Dubin et j'aurais cru que le député saurait qu'il serait très prudent et très sage d'attendre les résultats de la vaste enquête que le juge mène actuellement.

**M. Skelly:** Madame le Président, je signalerais au sujet de l'accident qui a failli survenir à Victoria que nous attendons depuis des années que le radar y soit installé. Le problème en est un de crédits. Mais des gens ont déjà été tués parce que nous ne disposons pas de ces installations.

Au sujet de la question des rapports, le ministre sait que nous attendons non seulement une sorte de déclaration ou d'enquête distincte, mais il nous avait alors promis de nous faire rapport sur le cas du 737. Nous attendons encore. Essentiellement, j'apprécierais qu'il nous parle de l'installation...

**Mme le Président:** A l'ordre. Je crois que le député devrait poser sa question. Il n'a pas besoin de faire un long préambule, surtout pour une question supplémentaire.

**M. Skelly:** Le ministre pourrait-il nous dire quand il pourrait nous faire rapport sur cet événement, sur ce qui s'est passé dans le cas du 737 et sur ce qu'il compte faire au sujet de l'installation du radar à Victoria pour prévenir d'autres accidents, indépendamment de ce qui pourrait survenir à l'enquête?

**M. Pepin:** J'étudierai immédiatement ces deux dossiers pour voir si le rapport de la commission est prêt. Les députés savent, évidemment, qu'on améliore tous les jours le matériel général de nos aéroports au Canada. Des millions de dollars sont dépensés à cette fin. Si le député veut une liste concernant les aéroports situés dans son propre secteur géographique, je serai heureux de lui en fournir une.

\* \* \*

## LE TRANSPORT AÉRIEN

### LA ROUTE MONTRÉAL-HALIFAX

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le cabinet a récemment décidé d'adjudger

## Questions orales

la route Toronto-Halifax à Eastern Provincial Airways, décision dont, soit dit en passant, je me réjouis, et comme CP Air a refusé de desservir la route Halifax-Montréal, le ministre voudrait-il nous dire quelles mesures ses fonctionnaires ou lui-même sont en train de prendre pour s'assurer que CP Air ou un autre transporteur desserve à l'avenir la route Halifax-Montréal, normalement desservie par Eastern Provincial Airways?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Je suis évidemment heureux que le député soit satisfait de la décision du cabinet. J'ai été personnellement plus tôt navré que CP Air ne puisse accepter le compromis auquel nous étions arrivés, surtout étant donné qu'à un certain moment au cours des discussions, nous avons eu l'impression que CP Air allait accepter.

Sur la question de la route Halifax-Montréal à laquelle, comme s'en souviendra le député, Eastern Provincial Airways avait renoncé dans le cadre du compromis auquel nous étions parvenus, je crois qu'Eastern Provincial Airways a demandé à la Commission des Transports si elle pourrait continuer à la desservir maintenant que CP Air ne semble pas vouloir le faire. La Commission canadienne des transports a reçu cette demande et doit communiquer avec les autres intéressés, en particulier avec la société CP Air, pour voir ce qu'ils en pensent.

\* \* \*

● (1440)

## L'INDUSTRIE

### L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LES PRODUITS DE L'AUTOMOBILE—LES PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT CARTER

**M. Otto Jelinek (Halton):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle a trait aux déclarations récentes qu'a faites le président Carter, à Détroit, au sujet de l'état languissant de l'industrie de l'automobile.

Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a discuté des propositions exposées alors par le président lors de ses rencontres de récente date avec les hauts fonctionnaires à Washington et, si oui, car je suppose qu'il l'a fait, pourquoi n'a-t-il pas agi en conséquence? Pourquoi quand il est question de notre industrie de l'automobile cédon-nous le pas à tous les autres pays du monde encore une fois?

**L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Madame le Président, lors de nos récentes rencontres à Washington, nous avons discuté d'une foule de questions, dont celles que le président a effleurées dans sa déclaration. Je dois dire à mon honorable ami que nous avons commencé à agir dans certains domaines au Canada bien longtemps avant que le président Carter fasse sa déclaration. Par exemple, le président Carter a rencontré pour la première fois les représentants de l'automobile le 14 mai. Nos entretiens avec les représentants de l'industrie ont débuté quelques jours après notre arrivée au pouvoir en mars.